Nations Unies E/ESCAP/73/17



## Conseil économique et social

Distr. générale 6 mars 2017

Français

Original: anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-treizième session

Bangkok, 15-19 mai 2017 Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire\* Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: environnement et développement

> Début de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région Asie-Pacifique: intégration et questions d'environnement et de développement

Note du secrétariat

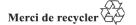
### Résumé

La présente note rend compte du point de départ de la réalisation des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en matière d'environnement. Elle traite du travail analytique mené par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur l'intégration des trois dimensions du développement durable, et en particulier d'un cadre systémique et de ses outils pour démontrer comment assurer l'indivisibilité des objectifs de développement durable.

#### I. Introduction

1. Les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'objectif numéro 7 du Millénaire pour le développement relatif à l'environnement dans la région Asie-Pacifique ont été très variables d'une sous-région et d'un pays à l'autre. Pour un certain nombre de cibles fondamentales, ils ont été limités et avaient même ralenti, voire régressé, dans de nombreux pays de la région<sup>1</sup>. Le cadre

Globalement, la proportion de terres boisées est restée inchangée dans la région; toutefois, hormis la Chine et l'Inde, on constate une régression sur ce plan, notamment en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud (à l'exclusion de l'Inde) et dans le Pacifique. Toutes les sous-régions ont réussi à atteindre l'objectif d'accroître la part des zones protégées et, à l'exception des économies à faible revenu, à réduire l'intensité d'émission de carbone. L'accès à l'eau potable a progressé lentement dans les îles du Pacifique et en Asie du Nord et centrale. Dans l'ensemble des sous-régions sauf en Asie du Sud-Est, l'assainissement de base a progressé lentement. La Fédération de Russie s'est rapidement montrée performante pour cette cible et a fait exception par rapport à la tendance générale de la sous-région de l'Asie du Nord-Est. Voir Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Banque asiatique de développement (BAsD) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Making it happen: Technology, finance and statistics for sustainable development in Asia-Pacific - Asia-Pacific MDGs report 2014/15 » (Bangkok, 2015). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/150612%20UNESCAP%20making%20IT%20happen%20re



<sup>\*</sup> E/ESCAP/73/L.1.

des objectifs du Millénaire pour le développement a tenu compte des corrélations entre environnement et développement humain. Toutefois, cela ne s'est pas traduit par l'établissement d'une transversalité au niveau des cibles, par exemple entre les objectifs sur la pauvreté et l'environnement.

- 2. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays ont reconnu que le développement économique et social dépendait d'une gestion durable des ressources naturelles de la planète<sup>2</sup>. Le Programme 2030 offre par conséquent une opportunité stratégique de renforcer la dimension environnementale du développement durable de deux manières. La première consiste à faire une plus large place aux questions environnementales dans les objectifs de développement durable que dans les objectifs du Millénaire pour le développement. Six des objectifs de développement durable visent principalement à protéger l'environnement et à assurer la fourniture continue de biens et de services environnementaux: l'objectif numéro 2 sur la faim, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable; l'objectif numéro 6 sur l'eau et l'assainissement; l'objectif numéro 12 sur les modes de consommation et de production durables; l'objectif numéro 13 sur les changements climatiques et leurs répercussions; l'objectif numéro 14 sur les océans, les mers et les ressources marines; et l'objectif numéro 15 sur les écosystèmes terrestres.
- Deuxièmement, l'environnement se trouve renforcé en intégrant des cibles relatives à l'environnement dans tous les objectifs. Un environnement sain est jugé indispensable pour atteindre les cibles qui visent à éliminer la pauvreté (objectif de développement durable numéro 1) et à assurer la vie en bonne santé (objectif numéro 3). Les possibilités d'amener la durabilité environnementale principalement en agissant sur socioéconomiques des émissions et de la dégradation de l'environnement et en réduisant la pression sur les ressources naturelles – sont précisées dans les objectifs de développement durable relatifs à l'énergie (objectif numéro 7), à la économique (objectif numéro 8), à l'infrastructure, à l'industrialisation et à l'innovation (objectif numéro 9) et aux villes (objectif numéro 11). Le Programme 2030 renforce également la possibilité de promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement comme moyen de mise en œuvre (objectif numéro 17). Cette intégration constitue un outil nettement plus efficace non seulement pour améliorer l'état de l'environnement, mais également pour agir sur les facteurs socioéconomiques responsables de la dégradation de l'environnement dans tout le Programme 2030.
- 4. La présente note a pour but d'informer les États membres au moment où ils engagent aux niveaux national et régional des dialogues sur la planification et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les éléments favorables et les aspects critiques de la dimension environnementale au moment où débute la mise en œuvre du Programme 2030 sont bien connus, ainsi que les possibilités stratégiques dont disposent les ministères de l'environnement pour peser lourdement sur la réalisation globale des objectifs de développement durable.
- 5. La présente note se fonde principalement sur l'Asia-Pacific Sustainable Development Goals Outlook Report (2017), établi en partenariat par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à propos des objectifs de développement durable, et sur le document de la CESAP intitulé Analytical

Voir la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, par. 33.

framework for integration of water and sanitation Sustainable Development Goals and targets using systems thinking approach. Sont également rappelées les conclusions de rapports antérieurs de la CESAP, intitulés Transformations for Sustainable Development: Promoting Environmental Sustainability in Asia and the Pacific (publié conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Université des Nations Unies et l'Institut des stratégies environnementales mondiales en 2016) et Integrating the Three Dimensions of Sustainable Development: A Framework and Tools (publié avec l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth en 2015).

## II. Le point de départ de la mise en œuvre de la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région Asie-Pacifique: situation et tendances

- 6. Du côté positif, l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement a pris fin dans la région avec certains progrès, dont le maintien de la proportion de terres boisées, l'augmentation de la proportion de forêts protégées et la réduction des émissions de dioxyde de carbone par unité de produit intérieur brut (PIB) et de la consommation d'ozone<sup>3</sup>. Les progrès concernant l'accès à l'assainissement de base ont été lents et la région a régressé dans la protection des forêts primaires. Alors que la région passait aux objectifs de développement durable, rien ne semblait indiquer un relâchement des pressions sur l'environnement, vu l'augmentation des niveaux de pollution, d'émissions et de déchets.
- La qualité de l'eau et de l'air continue de se dégrader dans beaucoup de pays de la région. Une proportion élevée des eaux usées de la région, estimée à 80-90 %, est rejetée sans avoir été préalablement traitée dans les masses d'eau douce existantes et dans les océans. L'incapacité de lutter efficacement contre la pollution d'origine tellurique touche les océans et les zones côtières, qui continuent d'être traités comme puits de pollution. Les environnements insalubres provoquent de sérieux problèmes de santé dans la région. Ainsi, de nombreuses villes dépassent le seuil de sécurité, établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de concentration annuelle moyenne, de 10 microgrammes de particules de 2,5 micromètres de diamètre ou moins et de 20 microgrammes de particules de 10 micromètres de diamètre ou moins par mètre cube d'air, principalement en raison de l'expansion des parcs de véhicules personnels et de transports publics mal entretenus. L'OMS estime qu'en 2012, 5,9 millions des 7 millions de décès prématurés dus à la pollution intérieure et extérieure ont été enregistrés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire des régions de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental telles que définies par l'OMS<sup>4</sup>. La pollution de l'air a également un coût considérable pour les économies de la région. La Banque mondiale estime qu'en 2013, la dégradation des conditions de vie du fait de la pollution de l'air en Asie de l'Est et du Sud équivalait approximativement à 7,5% du PIB<sup>5</sup>.

B17-00275 3

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CESAP, BAsD et PNUD, « Making it happen ».

OMS, « 7 millions de décès prématurés sont liés à la pollution de l'air chaque année », 25 mars 2014. Disponible à l'adresse: www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/fr/.

Banque mondiale et Institute for Health Metrics and Evaluation, *The Cost of Air Pollution: Strengthening the Economic Case for Action* (Washington, D.C., Banque mondiale, 2016). Disponible à l'adresse: http://documents.worldbank.org/curated/en/781521473177013155/pdf/108141-REVISED-Cost-of-PollutionWebCORRECTEDfile.pdf.

- 8. Le schéma d'utilisation des ressources dans la région Asie-Pacifique est moins performant que la moyenne mondiale, et la consommation globale continue d'augmenter. Entre 2000 et 2010, la consommation de ressources naturelles a progressé dans la région plus rapidement que la population<sup>6</sup>. En 2010, la région Asie-Pacifique nécessitait l'utilisation de 2,4 kilogrammes de matières premières par unité de PIB contre 1,3 kilogramme en moyenne au niveau mondial<sup>7</sup>.
- 9. On ne constate aucun signe de relâchement de la pression sur les ressources en eau et les ressources forestières de la région. Certains pays de la région utilisent une part considérable de leur approvisionnement en eau douce, excédant la moitié de l'ensemble de l'eau disponible, notamment la République islamique d'Iran en 2004, le Tadjikistan en 2006 et le Pakistan en 2008. Pratiquement tous les pays de la région enregistrent une pression croissante sur leurs ressources en eau en raison de l'augmentation des populations et du développement économique. Entre 1990 et 2010, les ressources en eau disponibles par habitant ont baissé de 42 % aux Îles Salomon, de 36 % en Malaisie, au Pakistan et au Népal, de 29 % en Inde et au Bangladesh et de 23 % au Viet Nam 8. Ces pressions, ajoutées aux répercussions des changements climatiques, rendent extrêmement difficile à atteindre l'objectif d'assurer un approvisionnement en eau pour tous – ce qui, dans la région, signifie approvisionner quelque 277 millions de personnes actuellement privées d'accès à l'eau potable.
- 10. Si les ressources en eau souterraine continuent d'être utilisées au-delà des limites durables, la production agricole de la région sera menacée, fragilisant ainsi un secteur qui assure environ un tiers des emplois dans la région et contribue à l'action engagée pour atteindre la sécurité alimentaire et éliminer la pauvreté. La poussée de la demande d'irrigation est à l'origine d'un fort stress hydrique dans certaines zones. La part de l'eau utilisée pour l'agriculture représentait plus de 90 % dans 13 pays de la région, en particulier en Asie centrale<sup>9</sup>. Sept des 15 principaux responsables d'extraction d'eau souterraine au monde se trouvent dans la région. Outre les problèmes provoqués par les prélèvements, la qualité des eaux souterraines se dégrade en raison des effluents provenant des rejets de substances chimiques par l'agriculture intensive et des eaux usées non traitées. Les effets à l'avenir sur la qualité, la disponibilité et l'environnement constitueront un défi majeur pour nombre de pays de la région.
- 11. L'évolution rapide et constante de l'utilisation des sols et l'augmentation de la demande de ressources naturelles et de terres arables présentent de sérieux défis pour l'objectif numéro 15. Si le couvert forestier total a légèrement progressé en raison de l'augmentation des plantations forestières, les forêts primaires riches en biodiversité continuent de subir une pression. Entre 2000 et 2015, environ 135 333 kilomètres carrés de zones

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> CESAP, base de données statistiques en ligne de la CESAP. Disponible à l'adresse: http://data.unescap.org/ (consultée le 27 janvier 2017).

Ibid. En 2015, on est passé à 2,7 kilogrammes. On ne dispose cependant pas de données comparables au niveau mondial.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2014 (ST/ESCAP/2704).

Afghanistan, 98,62 % (2000); Bhoutan, 94,08 % (2008); Inde, 90,41 % (2010); Iran (République islamique d'), 92,18 % (2004); Kirghizistan, 93,01 % (2006); Népal, 98,14 % (2006); Pakistan, 93,95 % (2008); République démocratique populaire lao, 91,41 % (2005); Tadjikistan, 90,86 % (2006); Thaïlande, 90,37 % (2007); Timor-Leste, 91,38 % (2004); Turkménistan, 94,31 % (2004); Viet Nam, 94,78 % (2005). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), base de données principale, AQUASTAT. Disponible à l'adresse: www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/index.html?lang=en (consultée le 23 janvier 2017).

forestières naturelles (à savoir les zones forestières moins les forêts plantées) ont été perdus dans la région, soit près de trois fois la superficie du Danemark, c'est-à-dire 10,6 % des pertes totales de forêts naturelles dans le monde. La perte la plus élevée a été enregistrée en Asie du Sud-Est, où environ 158 862 kilomètres carrés de zones forestières naturelles ont disparu durant la même période<sup>10</sup>.

- 12. On observe une amélioration en matière de boisement et de reboisement, d'où une augmentation considérable de la couverture forestière secondaire, même si cela ne peut compenser les pertes de biodiversité et de services écosystémiques provoquées par la destruction de forêts primaires.
- 13. Tant les zones marines que les zones terrestres protégées s'élargissent dans la région, mais elles sont toujours en deçà de la moyenne mondiale. De nombreux pays de la région ont pris des mesures pour protéger de vastes étendues d'eaux côtières et océaniques, notamment les Palaos, où vient d'être adoptée la Loi portant création d'un sanctuaire marin national des Palaos, en vertu de laquelle 80 % de ses eaux sont déclarées zones d'interdiction de pêche et de collecte. Globalement, le nombre et l'étendue des zones marines protégées ont progressivement augmenté, mais on se trouve toujours en deçà de la cible 14.5 des objectifs de développement durable. Si l'on peut se féliciter de l'action menée, il est par ailleurs préoccupant que la plupart des zones marines protégées ne soient pour l'essentiel que des « parcs sur le papier », dépourvus de tout plan de gestion, et auquel cas, que sa mise en application soit entravée par le manque de fonds.
- 14. Les zones protégées terrestres s'étendent également, mais les progrès sont lents et la capacité de gérer durablement ces zones peut ne pas suivre. En 2014, près de la moitié de la région 24 pays<sup>11</sup> comptait des zones terrestres protégées représentant au total près de 3 millions de kilomètres carrés et 13,9 % de la superficie de ces pays, un niveau toujours inférieur à la moyenne mondiale<sup>12</sup>. La superficie totale bénéficiant d'une protection dans la région est nettement en deçà des 17 % prévus dans les objectifs d'Aichi pour la biodiversité (établis dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique). Pour les zones de protection marines et terrestres, les gouvernements doivent témoigner d'efforts concrets pour permettre à certains secteurs de ne plus avoir à se préoccuper de l'incompatibilité de ces efforts de conservation avec les droits d'accès des groupes marginalisés, notamment les populations autochtones.

B17-00275 5

CESAP, base de données statistiques en ligne de la CESAP. Disponible à l'adresse: http://data.unescap.org (consultée le 11 novembre 2016). Le total pour la région est inférieur aux pertes enregistrées en Asie du Sud-Est en raison des gains obtenus en Asie du Nord et centrale et en Asie du Sud et du Sud-Ouest. Ces chiffres ont été calculés par la CESAP à partir de données de la FAO concernant la superficie totale des zones forestières, déduction faite des forêts plantées (FAO, Évaluation des ressources forestières mondiales 2015: Comment les forêts de la planète changent-elles?, 2e éd. (Rome, 2016); disponible à l'adresse: www.fao.org/3/a-i4793f.pdf). Il convient de se montrer prudent en interprétant les chiffres, car il y a un problème de comparabilité des statistiques forestières entre les différents pays.

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

PNUE, Centre mondial de surveillance pour la conservation, Asia Protected Planet Report 2014: Tracking Progress towards Targets for Protected Areas in Asia (Cambridge, Royaume-Uni, 2014).

- 15. Les systèmes de production agricole de la région se caractérisent par un usage important de produits chimiques. On y relève les taux d'utilisation d'engrais minéraux les plus élevés du monde. L'Asie du Nord-Est et, ensuite, l'Asie du Sud sont les plus grands utilisateurs d'engrais, avec respectivement 445 et 150,4 kilogrammes par hectare. Le volume élevé d'intrants chimiques dans la production alimentaire a des effets préjudiciables sur la santé des consommateurs dans la région et à l'extérieur. On n'appréhende pas encore largement ces effets car il faut davantage de temps pour que les problèmes se manifestent.
- 16. Les émissions de gaz à effet de serre sont en augmentation, mais les émissions par habitant restent inférieures aux moyennes mondiales et leur intensité baisse. Les émissions totales de gaz à effet de serre des économies de l'Asie et du Pacifique ont aussi plus que doublé entre 2000 et 2012, avec une augmentation annuelle moyenne d'environ 4 % <sup>13</sup>. Cela se produit malgré la baisse de l'intensité des émissions de 44 % entre 2003 et 2011. Le fait que l'intensité des émissions est toujours supérieur à la moyenne mondiale donne à penser qu'il est possible de faire beaucoup plus avec les technologies existantes. Cela renforce également la nécessité de moderniser les infrastructures afin de les rendre efficaces et durables et d'assurer que les investissements infrastructurels à venir contribuent à dissocier la croissance économique des émissions. Pour l'essentiel, il est urgent de mettre les processus de planification de l'aménagement du territoire et des infrastructures en adéquation avec les stratégies d'atténuation des effets des changements climatiques et de résilience.

## III. Possibilités stratégiques de renforcer la dimension environnementale

- 17. Si les défis sont colossaux, la région dispose de possibilités stratégiques de progresser dans la dimension environnementale du Programme 2030.
- 18. Le Programme 2030 favorise, tant au niveau mondial que national, l'investissement destiné à assurer l'utilisation efficace des ressources en eau et sa réutilisation. Une étude récente a relevé la progression des investissements en faveur des infrastructures pour la purification de l'eau, le traitement des eaux usées et l'assainissement de 50 milliards de dollars en 2007 à plus de 120 milliards de dollars en 2016<sup>14</sup>. Les investissements dans le traitement des eaux usées et l'assainissement en Chine constituent 20 % du total régional, alors que les investissements dans le traitement des eaux usées en Inde enregistrent la plus forte progression. La République de Corée et le Japon sont les principaux investisseurs dans les infrastructures de gestion des eaux usées dans un certain nombre de pays parmi les moins avancés, de pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement de la région, en fournissant un appui pour le développement des capacités, les nouvelles technologies et les innovations durables dans les pays bénéficiaires.

CESAP, base de données statistiques en ligne de la CESAP. Disponible à l'adresse: http://data.unescap.org/ (consultée le 10 février 2017).

CESAP, « Water markets in Asia and the Pacific: An overview of trends, opportunities, risks and policies – working paper » (Bangkok, 2016). Disponible à l'adresse: https://sustdev.unescap.org/Files/resource/b1aa511f760b5c4afb6782f1c32acbf9.pdf.

- 19. La région peut espérer une nette amélioration de l'utilisation rationnelle des ressources. Grâce à des perfectionnements techniques, on s'oriente vers un gain d'efficacité dans l'utilisation des matières premières. On peut observer dans la région un découplage 15 relatif entre l'offre globale d'énergie primaire et la croissance du PIB du fait de divers facteurs, dont l'évolution des structures économiques et l'amélioration du rendement énergétique dans des domaines comme l'éclairage, les appareils et les bâtiments. De ce fait, l'intensité énergétique de la région a baissé régulièrement depuis le milieu des années 1990. Étant donné que les pays en développement se caractérisent par une intensité énergétique nettement supérieure à celle des pays industrialisés, c'est dans ces pays en développement que se présentent les meilleures possibilités d'améliorer encore l'utilisation rationnelle des ressources.
- 20. L'urbanisation rapide actuelle dans la région est à mettre à profit pour réaliser de nombreuses cibles de développement durable, étant donné les possibilités qui sont offertes aux pays d'innover et de poursuivre le développement des infrastructures. Les villes permettent de modifier les modes d'utilisation des ressources. Sur fond d'urbanisation rapide, des politiques globales peuvent tirer parti du potentiel des villes pour concentrer l'activité économique et attirer l'investissement dans les infrastructures et l'innovation tout en réduisant l'empreinte écologique. L'inclusivité doit, toutefois, être au cœur de telles politiques afin de lutter contre les inégalités actuelles s'agissant de l'accès aux possibilités et aux services de base, et d'assurer que personne ne soit laissé de côté.
- 21. La région a le potentiel de prendre la tête de la promotion des technologies et des solutions à même d'améliorer les gains d'efficacité et de résoudre les problèmes de pollution. De nombreux pays de la région sont des chefs de file dans le domaine des écotechnologies: en 2012, le Japon a représenté environ 22 % des écotechnologies mises au point dans le monde, l'Australie, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et la Turquie comptant pour environ 15 % <sup>16</sup>. Le marché de la gestion des déchets et les activités de recyclage dans la région peuvent atteindre 35 milliards de dollars d'ici à 2020 <sup>17</sup>. Le Programme 2030 offre une nouvelle possibilité de faciliter la diffusion, la distribution et l'utilisation de telles technologies, par la voie de la coopération technologique ainsi que par l'élargissement du commerce de biens et de services pour la protection de l'environnement (objectif de développement durable numéro 17).
- 22. Des mécanismes décisionnels et institutionnels ont déjà été mis en place pour traiter des problèmes majeurs dans le domaine de l'environnement. Avec un cadre d'action favorable et les technologies voulues, il est possible d'apporter davantage d'améliorations qu'anticipé. L'environnement a dominé les décisions prises par la Commission à sa soixante-douzième session, en 2016, avec l'adoption d'un nombre record d'accords sur des questions comme les changements climatiques, les tempêtes de sable et de poussière, et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources maritimes. Ces décisions sont un bon point de départ pour le renforcement de la dimension

B17-00275 **7** 

Le découplage est un indicateur qui désigne la capacité des économies de croître sans entraîner en parallèle une augmentation de la consommation d'énergie.

Organisation de coopération et de développement économiques, base de données des indicateurs de croissance verte. Disponible à l'adresse: http://stats.oecd.org/Index.aspx? DataSetCode=GREEN\_GROWTH (consultée le 5 janvier 2016).

CESAP, « Resource efficiency for green and resilient urban development in the Asia-Pacific region: The case of water », décembre 2015. Disponible à l'adresse: www.unescap.org/sites/default/files/ResEff-UrbanWater.pdf.

environnementale du Programme 2030. Certaines économies de la région ont adopté des politiques qui mettent en rapport la qualité de la croissance et l'amélioration des résultats environnementaux, comme la croissance verte, et ont fixé des seuils écologiques dans l'élaboration de leurs politiques. Des solutions locales pour le traitement des eaux usées, telles que des systèmes décentralisés, apparaissent aux niveaux technique et décisionnel en Asie du Sud et du Sud-Est. Singapour se distingue comme étant le premier – et jusqu'ici le seul – pays de la région à être parvenu à assurer 100 % du traitement des eaux usées.

- 23. La région peut faire fond sur la dynamique aux niveaux régional et mondial pour engager des actions plus ambitieuses concernant les changements climatiques. En mars 2017, 39 pays membres de la CESAP avaient ratifié l'Accord de Paris et présenté leurs contributions déterminées au niveau national où sont énoncés leurs programmes et priorités relatifs aux changements climatiques<sup>18</sup>. La mise en œuvre de l'objectif de développement durable numéro 13 sera renforcée par l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, ainsi que par l'action engagée pour étoffer les ressources financières et développer l'innovation technologique. Toutefois, si l'Accord de Paris crée un cadre dans lequel tous les pays s'engagent à agir pour le climat, les engagements collectifs sont loin de permettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessaire pour limiter le réchauffement mondial à moins de 2 degrés Celsius (l'objectif étant de 1,5 degré Celsius). Cela signifie que les prochaines révisions des contributions déterminées au niveau national doivent être nettement plus ambitieuses. Compte tenu de la forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans la région et des niveaux élevés de vulnérabilité humaine et économique face aux répercussions des changements climatiques, on ne peut surestimer l'urgence d'une action accrue d'atténuation et d'adaptation. Beaucoup de pays de la région ont la possibilité de mener globalement des actions d'atténuation plus ambitieuses. Assurer la prévisibilité des financements et des autres moyens de mise en œuvre sera essentiel pour maintenir l'élan de la coopération internationale en faveur des questions environnementales.
- En ce qui concerne la réalisation de l'objectif de développement durable 24. numéro 14, il n'existe actuellement aucun cadre global au niveau mondial pour la conservation des écosystèmes marins de haute mer, mais seulement une multitude d'accords régionaux sur la pêche et des cadres spécifiques pour traiter de certaines menaces à l'encontre de la biodiversité marine, comme la pollution des mers. Les discussions à propos d'un nouveau traité mondial pour protéger la biodiversité marine, préconisé lors de la Conférence sur le développement durable, sont une excellente opportunité de combler cette lacune. Le renforcement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et la négociation d'un nouveau traité mondial pour la conservation des océans et des mers offrent l'occasion de remédier aux lacunes existantes en matière de gouvernance des océans. Dans le même temps, l'aide aux pays pour s'acquitter de leurs obligations découlant des accords multilatéraux régionaux et mondiaux en place est un moyen d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable. La gestion et la régulation de l'exploitation minière des grands fonds marins suivant le principe de précaution constituent une question cruciale nouvelle pour la coopération internationale, car la gestion environnementale au sein des pays en développement semble actuellement insuffisante pour assurer la protection des écosystèmes marins.

Voir http://unfccc.int/paris\_agreement/items/9444.php.

# IV. Une approche intégrée de la réalisation des objectifs de développement durable: cadres et outils

- 25. La réalisation de plusieurs objectifs et cibles de développement durable dépendra, dans une large mesure, de la réussite de l'action engagée pour relever les défis environnementaux. Ainsi, l'agriculture est tributaire de la gestion durable de la diversité génétique des plantes de culture, des races et des arbres et de la vitalité des écosystèmes terrestres et aquatiques dans leur ensemble. Mais la biodiversité est menacée dans l'ensemble de la région du fait de l'agriculture extensive, des plantations de palmiers à huile et d'hévéas et de l'aquaculture non durable. La proportion d'espèces natives de mammifères et de plantes menacées a augmenté respectivement de plus de 10 % et de plus de 18 % ces dix dernières années. La dégradation du biote et des écosystèmes se répercute sur les moyens d'existence de 50 à 80 % des populations rurales 19.
- 26. Les progrès accomplis en matière de viabilité environnementale se répercuteront également sur ceux réalisés par la région en matière de réduction des inégalités (objectif numéro 10) et sur le fait de ne laisser personne de côté, une des aspirations majeures du Programme 2030. À mesure que les ressources se réduisent et se dégradent, l'accès à celles-ci deviendra de plus en plus une question de justice sociale<sup>20</sup>. L'accès aux avantages découlant des écosystèmes terrestres et leur partage (cible 15.6) risquent fort de devenir de plus en plus inéquitables si la demande accrue de services écosystémiques et la base de ressources naturelles restreinte ne sont pas prises en compte. Les répercussions de la dégradation de l'environnement, comme la pollution atmosphérique et les changements climatiques, touchent de manière disproportionnée la santé et les conditions de vie des pauvres<sup>20</sup>. Il est bien établi que la dégradation de l'environnement accroît les charges qui pèsent sur les femmes au sein des ménages pauvres. Le secteur de la pêche étant l'employeur de dernier recours dans la région, la viabilité des moyens d'existence de millions de petits pêcheurs de la région, dont un grand nombre est pauvre, dépendra de la subsistance de ressources halieutiques et marines.
- 27. La croissance rapide des petites villes et des villes de taille moyenne dans la région dépasse la capacité des gouvernements à fournir l'alimentation en eau et l'infrastructure sanitaire nécessaires, ce qui se traduit par un approvisionnement insuffisant en eau et une augmentation massive de la quantité d'eaux usées non traitées qui se déverse dans les cours d'eau. Du fait de la pression exercée sur les ressources en eau, il sera difficile de réaliser les objectifs de la diversification agricole et de la sécurité de l'approvisionnement en eau. La progression de l'investissement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, telle que précisée ci-dessus, constitue un levier important non seulement pour la réalisation de l'objectif numéro 6, mais également pour stimuler la diversification agricole et la sécurité alimentaire (objectif numéro 2), l'amélioration de la santé et du bien-être (objectif 3) et le développement urbain durable (objectif numéro 11). Elle peut également favoriser la création de nouveaux emplois (objectif numéro 8).

B17-00275 9

\_

PNUE, Global Environment Outlook: GEO-6 – Regional Assessment for Asia and the Pacific (Nairobi, 2016). Disponible à l'adresse: http://uneplive.unep.org/media/docs/assessments/GEO\_ASSESSMENT\_REPORT\_ASIA\_Wam.pdf.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Transformations for Sustainable Development: Promoting Environmental Sustainability in Asia and the Pacific (publication des Nations Unies, n° de vente E.16.II.F.5).

- 28. La nature intégrée des objectifs de développement durable se prête le mieux aux cadres dynamiques et globaux qui font ressortir les interactions entre les objectifs et les cibles et permettent des dialogues constructifs entre les diverses parties prenantes. Afin d'aider les États membres à planifier et mettre en œuvre de manière intégrée leur action en application des objectifs de développement durable, ces deux dernières années, la CESAP a conçu des cadres, des outils et des approches pour faciliter l'intégration dans l'élaboration des politiques. Depuis la formulation d'un cadre intégré permettant de trouver un équilibre entre les trois dimensions du développement durable dans l'étude thématique de la soixante et onzième session de la Commission<sup>21</sup>, la CESAP a mis au point et à l'essai des outils fondés sur un cadre systémique à l'échelon national.
- 29. La pensée systémique est une manière d'aborder des problèmes complexes comme un ensemble systémique en appliquant la dynamique des systèmes pour comprendre les liens entre les composants du système qu'ils soient d'ordre environnemental, social, économique ou liés aux grandes orientations et en appréhendant le comportement ou les intérêts que ces liens créent.
- La valeur des outils systémiques pour planifier et mettre en œuvre les 30. objectifs de développement durable est immense. Tout d'abord, en comprenant les complémentarités et les corrélations entre les objectifs de développement durable, les pays pourront concevoir des stratégies de mise en œuvre qui exploitent et éliminent les alternatives et préservent ainsi l'indivisibilité des 17 objectifs de développement durable telle qu'imaginée par les États membres. Deuxièmement, le cadre permet aussi aux gouvernements de faire appel à une grande diversité de parties prenantes pour conjointement définir les problèmes et élaborer des solutions efficaces. À la différence de nombreux modèles d'élaboration des politiques traditionnels, qui partent du principe que les systèmes économiques et sociaux reposent sur des hiérarchies, le cadre systémique permet de décrire la réalité où les réseaux et l'auto-organisation sont les principales caractéristiques de l'organisation d'un système. Quand les parties prenantes interviennent, il y a davantage de chances d'obtenir une coopération intersectorielle plus solide et une meilleure collaboration pour la mise en œuvre. Enfin, la pensée systémique permet l'identification de leviers d'action aux retombées considérables et de politiques cohérentes qui aideront les gouvernements à attirer les investissements voulus pour la mise en œuvre du Programme 2030.
- 31. En tant qu'outil de planification et de prise de décision, l'approche systémique permet de déterminer les corrélations dès le début du processus. Elle aide les participants à un processus de planification à visualiser comment les améliorations dans une partie du système peuvent influer sur une autre partie soit positivement, soit défavorablement, et comment transformer les concessions en opportunités au profit de l'ensemble du système. Le cadre systémique permet également de rompre avec l'élaboration des politiques et la prise des décisions traditionnelles, qui tendent à être linéaires et souvent cloisonnées. Alors que de nombreux outils décisionnels quantitatifs partent du principe que les systèmes fonctionnent dans des conditions d'équilibre, l'approche systémique permet des conditions hors équilibre qui sont beaucoup plus proches de la situation réelle où sont décidées les politiques.

<sup>21</sup> Voir E/ESCAP/71/38.

- 32. Dans la publication Integrating the Three Dimensions of Sustainable Development: A Framework and Tools, sont décrits deux outils d'intégration complémentaires. Le premier est un outil d'élaboration de scénarios, qui est une méthode et un processus qualitatifs qui permettent l'apprentissage des parties prenantes, le dialogue et l'innovation sociale en visualisant des avenirs possibles. L'élaboration de scénarios permet aux parties prenantes d'imaginer des descriptions plurielles et dynamiques de voies de changement sociétal, et non pas simplement une vision statique de l'avenir. Cet outil est particulièrement pertinent lorsqu'on traite d'incertitudes et de complexités marquées dans l'élaboration de politiques. Le second outil est une analyse des entrées-sorties, qui est utile pour mettre en rapport les dimensions économique, sociale et environnementale de l'investissement, du commerce et des activités économiques connexes. Cet outil quantitatif convient pour étudier les liens entre les ressources et les retombées liées à l'utilisation de ressources dans divers secteurs et à travers la chaîne logistique. Il peut quantifier les empreintes carbone, biodiversité et matérielle dans le contexte du commerce mondial. On pourrait y ajouter aussi les répercussions sociales, comme l'inégalité et le travail.
- 33. L'application pratique du cadre systémique est mise à l'épreuve à l'aide d'applications pilotes actuellement aux Fidji, à Sri Lanka et au Tadjikistan en prenant pour base de départ l'objectif numéro 6 relatif à la planification dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. L'application pilote est composée des éléments suivants: a) une matrice pour déterminer les liens directs et indirects entre les objectifs et cibles de développement durable; b) un outil en ligne pour la création de diagrammes systémiques sur l'Internet appelé Kumu (www.kumu.io) qui permet la représentation visuelle des liens entre les cibles; et c) un outil pour identifier et classer les points de levier à fort impact<sup>22</sup>, fondé sur des ouvrages universitaires relatifs aux leviers pour changements systémiques<sup>23</sup>.
- 34. Les trois projets pilotes sont à différents stades d'avancement et celui des Fidji à la phase initiale de sa mise en œuvre. L'adaptation de l'outil aux réalités nationales de ces pays a nécessité de combler les lacunes importantes observées en matière d'indicateurs et de données appropriés au niveau national. En dépit de ces difficultés, l'intérêt pratique d'un cadre systémique de modélisation intégrée a jusqu'à présent fait ses preuves à Sri Lanka, qui a utilisé ce cadre systémique dans l'attribution des responsabilités de la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'échelle de toutes les administrations publiques. Grâce à l'application de ce cadre, les partenaires nationaux ont mis en évidence que les cibles 6.1 à 6.3 pouvaient, entre autres, avoir un fort impact, et ont établi une carte systémique des parties prenantes permettant de déterminer les missions et capacités de développement communes aux 51 ministères et 425 organismes d'exécution, société civile et entreprises comprises.

Les points de levier sont des endroits dans un système complexe (comme une entreprise, une économie, un organisme vivant, une ville ou un écosystème) où une petite variation dans un élément peut produire de grands changements dans tout le système. Voir Donella H. Meadows, « Places to intervene in a system », Whole Earth (hiver 1997). Disponible à l'adresse: https://center.sustainability.duke.edu/sites/default/files/documents/system\_intervention.pdf.

Donella H. Meadows, « Leverage points: places to intervene in a system », *Solutions*, vol. 1, nº 1 (janvier 2010), pp. 41-49. Disponible à l'adresse: www.thesolutionsjournal.com/article/leverage-points-places-to-intervene-in-a-system/.

- 35. Au Forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu en 2016, la délégation sri-lankaise a présenté son partenariat avec la CESAP pour l'application du cadre systémique à la détermination des institutions publiques chargées de l'application de chacun des 17 objectifs de développement durable, ainsi que les cibles de l'objectif numéro 6<sup>24</sup>. De même, le Tadjikistan a utilisé le cadre pour l'objectif numéro 6 et a franchi une étape supplémentaire en élargissant l'application du modèle à l'objectif numéro 5. La modélisation aux Fidji a débuté avec la définition des corrélations entre la stratégie nationale de développement durable et sa feuille de route pour la croissance verte, et la mise en concordance des cibles pertinentes avec les priorités de développement préalablement définies.
- 36. Globalement, l'expérience avec les projets pilotes montre qu'il existe des effets intangibles, néanmoins importants, des outils de pensée systémique, notamment la formation de consensus sur les points de levier et les priorités convenues, une meilleure communication et davantage de possibilités de dialogue entre les parties prenantes, qui donnent lieu à une collaboration renforcée pour la mise en œuvre de mesures de suivi convenues.

#### V. Conclusion

- 37. Les objectifs de développement durable offrent l'occasion de traiter de l'environnement de façon plus globale que jamais auparavant. Cela est urgent dans une région où l'environnement se dégrade rapidement et compromet les perspectives de mener à bien le Programme 2030.
- 38. Traiter les problèmes environnementaux offre aux pays de l'Asie et du Pacifique des possibilités dans des domaines comme la promotion des technologies vertes et des emplois verts et l'élargissement des marchés touchant à l'eau et à l'assainissement, tout en faisant face aux problèmes sociaux et économiques.
- 39. On obtiendra les meilleurs résultats non pas des approches sectorielles, mais bien des approches multisectorielles et de la pensée systémique. S'il peut être difficile de quantifier les avantages indirects, les pays doivent prendre en compte les retombées multiples de l'action en faveur du développement durable sous tous ses aspects.
- 40. Des méthodes, outils et indicateurs pratiques pour cerner les liens existants comme la corrélation entre le climat, l'utilisation des sols, l'énergie et l'eau doivent être élaborés et appliqués au niveau des pays. Ils devraient être conçus de manière à traiter les objectifs de développement durable comme un système évolutif complexe.
- 41. On pourra envisager de faire appel à la collaboration régionale pour aider à affiner davantage les outils de pensée systémique et amplifier leur application, dans le contexte d'un appui plus large en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030.

Uchita de Zoysa, Négociateur en chef de Sri Lanka, « Mainstreaming SDGs into national policies, plans and strategies and integrating the three dimensions of sustainable development », déclaration au Forum politique de haut niveau pour le dévelopment durable, New York, 13 juillet 2016. Disponible à l'adresse: https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21634sri-lanka%20(1).pdf.